

Programme détaillé de formation

Bordeaux – 11 ou 15 décembre 2026

Responsabilité des constructeurs & Assurance construction

Questions d'actualité

A travers différentes thématiques telles que les garanties légales, la responsabilité de droit commun, l'assurance construction et le régime des délais, le programme de cette formation analyse les diverses orientations de la dernière jurisprudence, afin de prévoir les différentes étapes du contentieux de la réparation des désordres de la construction. Il s'articule autour de la présentation des différents points d'actualité en la matière par les intervenantes entrecoupée de période de questions/réponses orientées par des mises en situation fictives ou guidées par des cas rencontrés par les participants. A l'appui de la formation, un fascicule est distribué au participant.

Matinée (3h30)

Responsabilité des constructeurs et assurance construction

1. Garantie légale des constructeurs
 - Ouvrage et élément d'équipement
 - Impropriété à destination
 - Dommages futurs et dommages évolutifs
 - Bénéficiaire de la garantie décennale
 - Etendue de la réparation
 - Modes d'exonération
2. Focus : incidence des dispositions de l'article 1221 du Code civil sur la mise en œuvre de l'indemnisation
3. Responsabilité de droit commun
4. Assurance dommages-ouvrage
 - Champ d'application
 - Conditions de la responsabilité de l'assureur dommages-ouvrage et recours subrogatoire
5. Assurance de responsabilité civile
 - Défaut d'aléa
 - Activités garanties
 - Devoir de conseil de l'assureur

Après-midi (3h30)

Contentieux de la responsabilité des constructeurs – Question des délais

1. Articulation des garanties d'assurance RC dans le temps
 - Durée de la garantie
 - Déclenchement de la garantie
 - Cas pratique
2. Réception des travaux
3. Délais des actions et recours
 - Délais des recours contre les constructeurs
 - Délai de l'action directe du propriétaire de l'ouvrage contre l'assureur de responsabilité du constructeur
4. Renonciation – Interruption - Suspension
 - Renonciation
 - Effet interruptif d'une citation en justice
 - Cas pratique
 - Cas particulier du recours subrogatoire de l'assureur dommages-ouvrage